

BULLETIN INTERCOMMUNAL



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSE ET RHÔNE

JUILLET 2024

Anglefort
Bassy
Challonges
Chaumont
Chavannaz
Chêne-en-Semine
Chessenaz

Chilly
Clarafond-Arcine
Clermont-en-Genevois
Contamine-Sarzin
Corbonod
Desingy
Droisy

Eloise
Franclens
Frangy
Marlioz
Menthonnex-sous-Clermont
Minzier

Musièges
Saint-Germain-sur-Rhône
Seyssel Ain
Seyssel Haute-Savoie
Usinens
Vanzy



“ EDITO

J'ai le plaisir de vous communiquer le bulletin de la Communauté de Communes (CC) Usse et Rhône pour 2024. La 4^{ème} année de ce mandat s'achève avec l'ouverture de nombreux chantiers et la poursuite de ceux débutés l'an passé.

Comme toujours, le dynamisme économique est intimement corrélé avec celui de notre collectivité. C'est grâce à cette vitalité que nous pouvons financer des actions sociales et environnementales.

C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour aménager des sites d'activités économiques. La CC Usse et Rhône gère 9 zones d'activités dont celle de la Semine avec au total 15 hectares en cours de viabilisation. À Corbonod, les dernières installations s'implantent et nous allons terminer la voirie cette année.

En matière de politique sociale, d'enfance et de jeunesse, nous achevons notre rayonnement de places en crèches avec l'ouverture cette année du multi-accueil à Minzier, qui porte à 112 le nombre de berceaux proposés sur Usse et Rhône ! Nous accentuons notre soutien aux 4 centres de loisirs existants et aux associations d'aide aux personnes les plus fragiles par le biais de notre CIAS.

Nous poursuivons également notre action en matière environnementale avec l'évaluation en cours de nos politiques d'urbanisme à travers le schéma de cohérence (SCoT), par la poursuite du déploiement des containers aériens pour les ordures ménagères, ainsi que de nouveaux modes de collecte à l'étude, notamment pour les cartons bruns. Les actions environnementales passent également par un meilleur contrôle de l'assainissement des eaux usées à travers nos installations et la mise aux normes de celles autonomes, soutenues par la Communauté de Communes. En outre, la nouvelle station d'épuration de Marlioz et celle de Cusinens à Saint-Germain-sur-Rhône ont été mises en service.

La mobilité n'est pas oubliée avec le début des travaux de la V62 (Belle Via) entre Sarzin et Frangy, ainsi que l'achèvement à venir des études pour la ViaRhôna entre Clarafond-Arcine et Usinens et des travaux prévus l'année prochaine. Nous allons également lancer dès cet automne une expérimentation sur le covoiturage.

Des travaux sont en cours avec entre autres la viabilisation du parc d'activités de la Semine, la construction du nouvel EHPAD du Val des Usse et à venir avec les stations-service de la Semine et de Musières, ainsi que les logements pour la sédentarisation des gens du voyage et la déchetterie à Seyssel. Sans oublier les études en cours pour le gymnase intercommunal à Frangy et la mise aux normes à venir pour la piscine de la Semine.

La liste des actions et des projets réalisés est encore longue et c'est pourquoi je vous invite à tous les découvrir à travers la lecture de ce bulletin communautaire.

C'est avec passion que moi-même, accompagné des vice-présidents et de l'ensemble des élus du Conseil communautaire, avons à cœur de nous impliquer pour notre territoire, pour que, avec les communes, celui-ci soit vivant et dynamique !

Le Président, Paul RANNARD.

SOMMAIRE

4-6
Finances

7-9
Développement économique

10-11
Projets



12
Ressources humaines

13
Environnement

14-15
Service public d'assainissement



16-18
Mobilités

19
Urbanisme

20-21
Social - Enfance



22-23
Événements

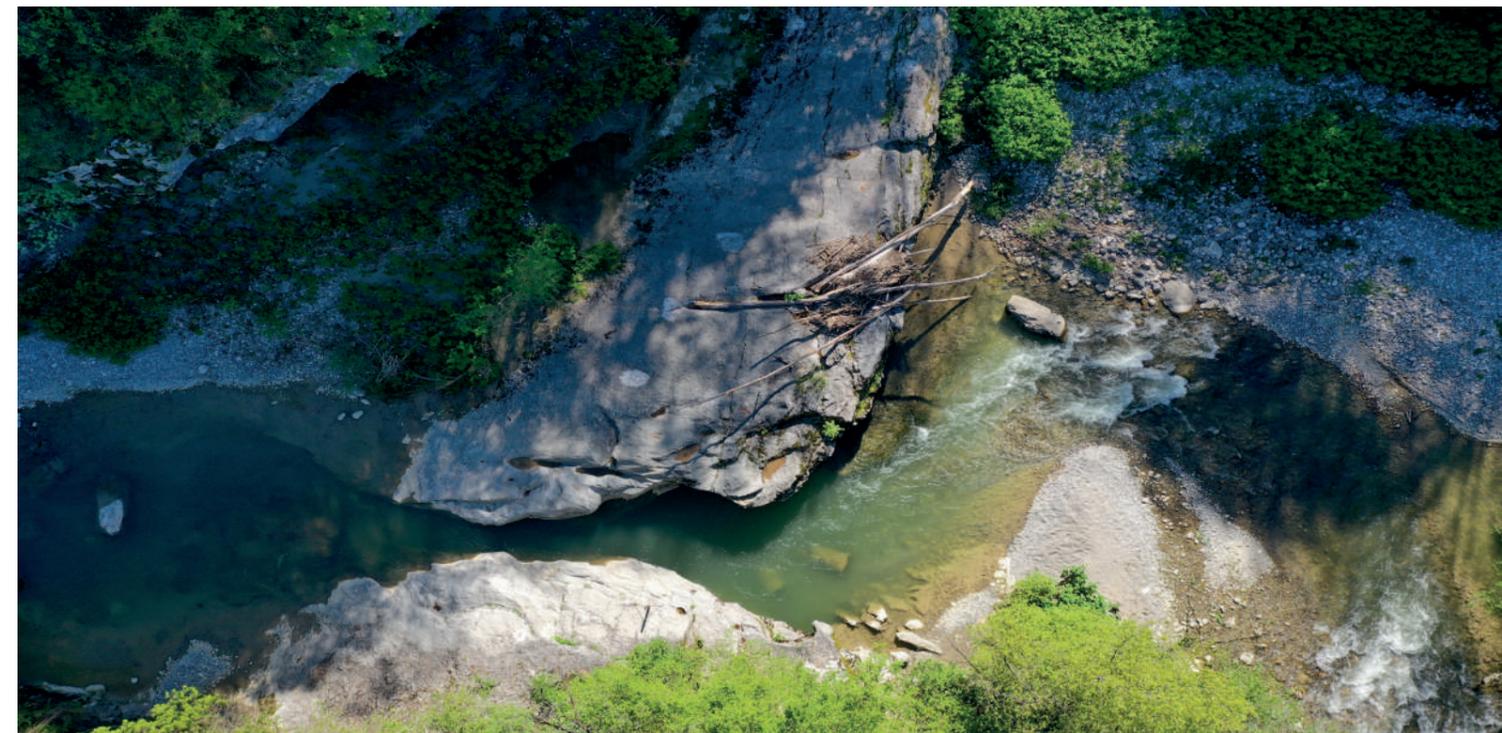
24-25
Le Syndicat de Rivière Les Usse

26-29
Haut-Rhône Tourisme



30
Piscine de la Semine

31
Suivre notre actualité



FINANCES

LE BUDGET PRINCIPAL

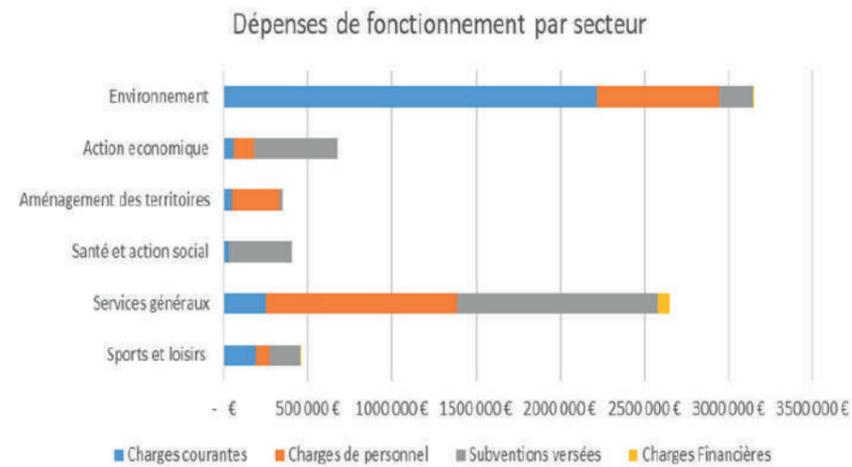
La section fonctionnement sur 2023

Retour sur les dépenses et recettes du Budget Principal 2023

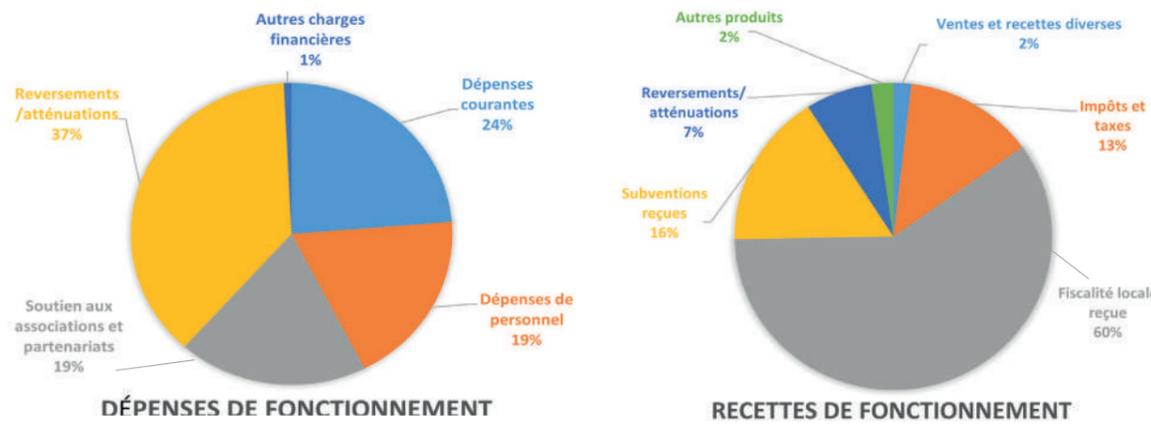
Les dépenses de fonctionnement ont été de **13 607 077 €**

Les recettes de fonctionnement ont été de **13 905 013 €**

Le financement par secteur s'articule ainsi :



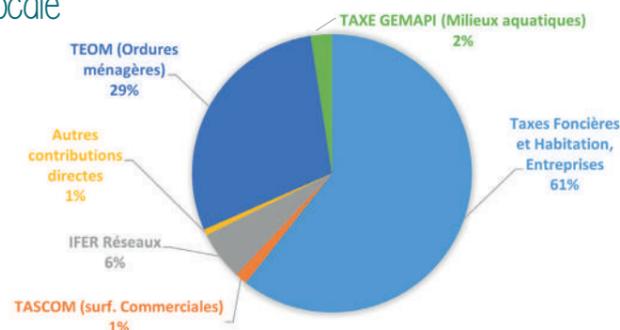
Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement du Budget Principal 2023



La fiscalité locale

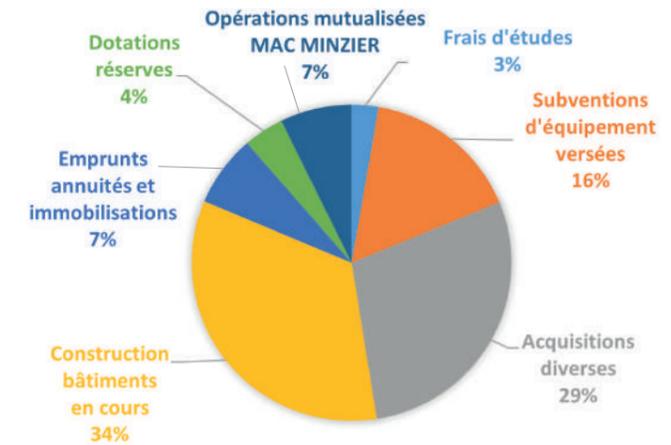
Taux 2023 reconduit pour 2024

| | |
|--|---------|
| Taxe d'Habitation | 3.15 % |
| Taxe Foncier Bâti | 1.83 % |
| Taxe Foncier Non Bâti | 9.23 % |
| Cotisation Foncière des Entreprises | 28.22 % |
| Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) | 10.6 % |



La section investissement sur 2023

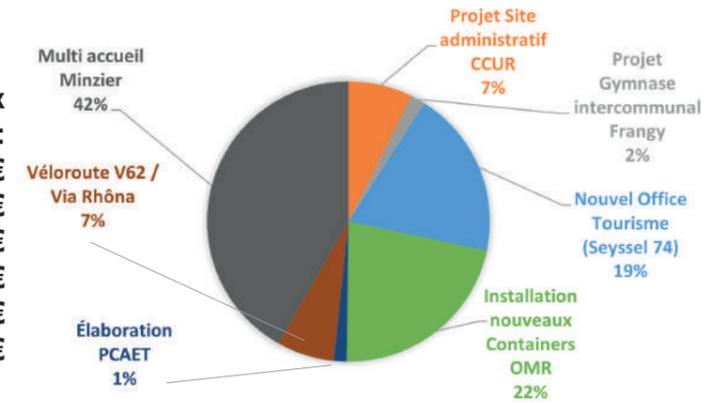
Réalisation des dépenses d'investissement : **3 782 331 €**



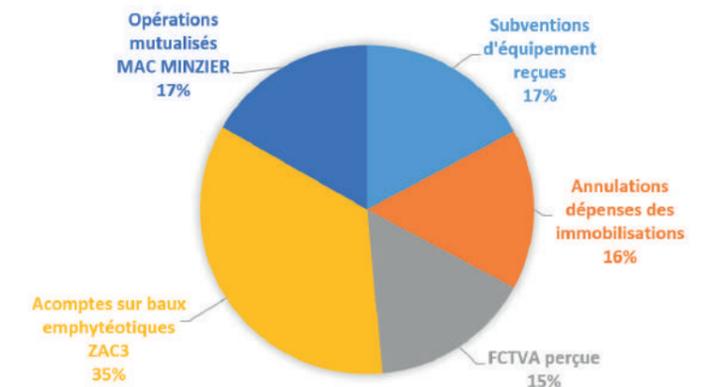
Projets réalisés sur 2023

→ 1 222 K€ dédiés à la construction de nouveaux équipements sur 2023 :

- Mise en place des containers à Ordures Ménagères 237 K€
- Aménagement Terrain gens du voyages 2.8 K€
- Véloroute et Via Rhôna 79 K€
- Construction du Multi Accueil de Minzier 511 K€
- Nouvel Office de Tourisme Seyssel Haute Savoie 237 K€
- Autres projets 156 K€



Réalisation des recettes d'investissement : **2 409 664 €**



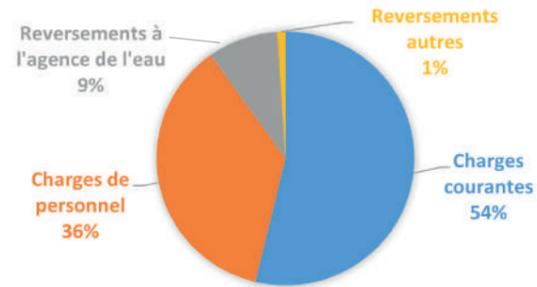
Budget principal prévisionnel 2024

→ Le budget principal prévisionnel 2024 a été voté le 9 avril et atteint le montant de **25 106 862 €**.

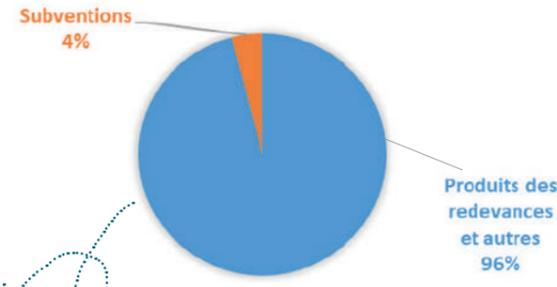
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

La section fonctionnement

Réalisation des dépenses



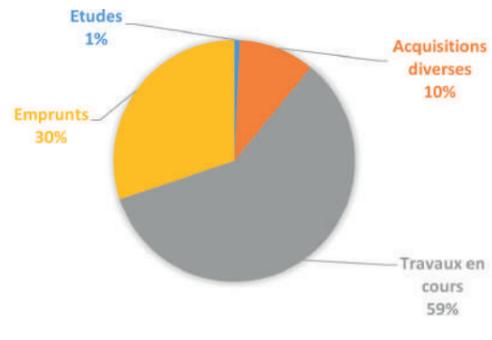
Réalisation des recettes



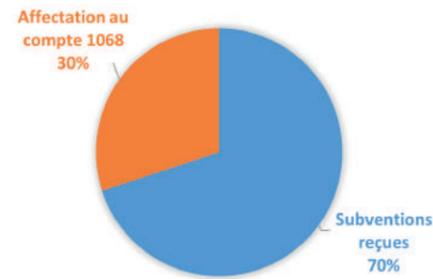
→ Les recettes de l'année 2023 sont issues de la **collecte des redevances d'assainissement** auprès des foyers et autres **frais de branchement et raccordement aux réseaux d'assainissement public des eaux usées** pour un montant de 1 008 131 €.

La section d'investissement

Réalisation des dépenses d'investissement



Réalisation des recettes d'investissement



Sur l'année 2023, ce budget supporte les coûts d'entretien des réseaux d'assainissement pour 79 764 € et la construction de nouveaux équipements dédiés à l'assainissement, telles que les dernières **stations d'épuration et réseaux de Marlioz et Saint Germain-Cusinens** pour 441 234 €.

Budget prévisionnel 2024

→ Voté le 9 avril à plus de 8 689 641 €.

BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ 2023

Le budget finance les 4 Maisons de Santé du territoire, les structures de la petite enfance du territoire, ainsi que la construction des nouveaux projets tels que la Maison de Santé du Pays de Seyssel, qui représente la somme de 685 K € sur l'exercice 2023.

| | Dépenses 2023 | Recettes 2023 |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Section de Fonctionnement | 720 737 € | 1 147 956 € |
| Section d'Investissement | 822 701 € | 533 868 € |

Budget prévisionnel 2024

→ Voté le 9 avril à plus de 1 830 000 €



ZAE des Bonnets (Musièges)

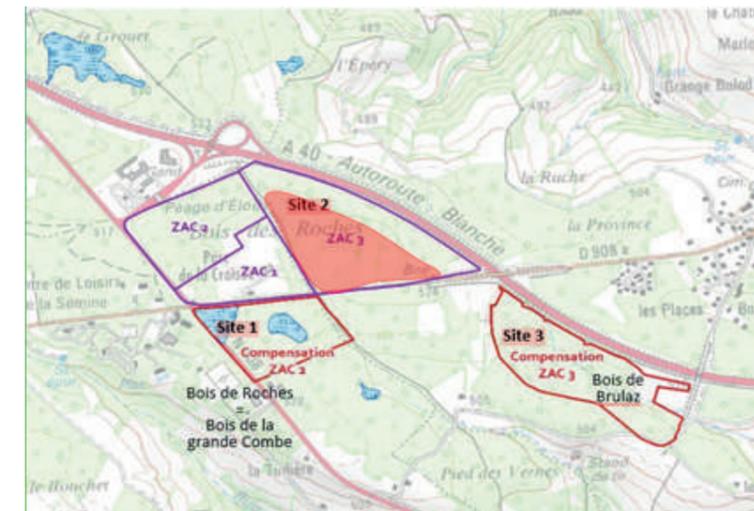
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service développement économique de la CC Usse et Rhône reste très actif en 2023. De nombreux projets sont en cours et de nouveaux sont en train de voir le jour ! Le dynamisme économique est lié à plusieurs facteurs : la capacité des chefs d'entreprises à innover, à proposer des services en adéquation avec la demande, à se réinventer, à être réactifs, à la situation géographique exceptionnelle ainsi qu'aux choix stratégiques des élus du territoire qui permettent de créer des conditions favorables à ce développement.

Parc d'activités économiques de la Semine

L'extension du parc d'activités de la Semine est toujours en cours : les travaux de déboisement sont achevés, les réseaux et la voirie progressent à grands pas. Bientôt un nouveau tourne à gauche verra le jour sur la RD908a pour un meilleur accès des entreprises qui s'installent. Témoignage de l'attractivité du site, la commercialisation est dynamique. Plusieurs baux sont désormais actés et les premières constructions émergent déjà. Les élus souhaitent privilégier les entreprises ayant un impact positif sur l'économie du territoire et vectrices d'emplois. Chaque dossier de demande d'implantation est étudié avec soin et en conformité avec le PLUi. Une vigilance particulière se porte sur les entreprises de logistique, nombreuses à vouloir s'implanter mais peu créatrices de valeur-ajoutée. Les entreprises sont soumises à un cahier des charges architectural et environnemental, avec notamment un volet sur l'obligation de préserver les passages de la petite faune dans les clôtures ainsi qu'une vigilance accrue sur la pollution lumineuse. Les mesures écologiques que la CCUR a mis en œuvre en compensation du parc d'activités bénéficient d'un suivi rigoureux.

Après les travaux de réouverture des milieux qui consistent en la préservation ou la création de zones humides notamment, il s'agit désormais de vérifier la bonne reprise de l'écosystème environnant : qu'en est-il des chiroptères, des batraciens, des reptiles, de la molinie, sur la zone et aux alentours ? La CCUR travaille étroitement avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Asters et des bureaux spécialisés comme Agrestis, pour s'assurer d'un bon développement de ce qui a été initié il y a trois ans maintenant.



Parc d'activités économiques de la Semine - mesures compensatoires



Plan Climat Air Energie Territorial - Economie locale

La CC Usse et Rhône mène actuellement un important travail dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). En ce début d'année, des ateliers ont été organisés dans le but d'échanger sur les différentes thématiques, le dernier mêlant environnement et économie locale. Une faible participation à cet ultime atelier a été constatée, alors même que de nombreuses actions de communication ont été menées. Les mesures climatiques à mettre en œuvre pour réduire les gaz à effet de serre et la consommation d'énergie sont également l'affaire des activités économiques, y compris localement. La CC Usse et Rhône remercie les chefs d'entreprises et les habitants qui se sont mobilisés pour trouver des solutions locales au travers des ateliers proposés par BL Evolution.

ZAE La Culaz

En 2023, des travaux de voirie ont été effectués sur la zone d'activités économiques de la Culaz. Il s'agissait de finaliser la voirie et certains réseaux sur la dernière tranche de la zone. L'occasion également de convertir les six candélabres existants en LED pour plus d'économie d'énergie et moins de pollution lumineuse.



Signalétique

Comme annoncé l'année dernière, nous avons initié l'harmonisation et la rénovation de la signalétique des zones suivantes : Pont Rouge à Usinens, La Culaz à Challonges et Vieux Moulin à Musièges. Nous poursuivrons ce travail en 2024 avec la ZAE des Bonnets à Musièges.



Parc d'activités économiques de la Semine

Pour 2024, les projets en cours sont les suivants :

La finalisation de la voirie sur la ZAE de Maboez à Corbonod : cette zone est désormais commercialisée et les constructions sont en cours.

La réalisation de l'enrobé final sur la zone d'activités des Îles-Sud de Seyssel : il s'agit d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation des usagers de la zone.

Stations-service

Deux projets de station-service devraient voir le jour sur le territoire, à la Semine et à l'entrée de la zone des Bonnets à Musièges. Ces projets ont fait l'objet d'études de faisabilité, puis deux consultations ont été lancées.

Le projet des Bonnets a été accordé au magasin Netto, déjà présent sur place, tandis que celui de la Semine a été accordé aux entreprises Ako Immo et Tesla. Ce dernier comportera des pompes de carburant, une station de lavage et des bornes de recharge électriques, ouvertes à tous.

“



Christian VERMELLE,
Vice-Président délégué au
développement économique.

Je remercie tous les acteurs économiques et les élus pour leur coopération au service du dynamisme économique de notre territoire et son attractivité.

PROJETS

Construction d'un nouvel EHPAD

Frangy

Les travaux du futur établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Val des Ussets à Frangy ont débuté. Le nouvel EHPAD vise à délocaliser celui existant qui, vieillissant, cèdera sa place au profit d'un bâtiment neuf et plus optimum pour les résidents et le personnel.



La consultation des entreprises comptait 23 lots, pour un montant total de 9 075 909 € HT. Avec le coût du cabinet d'architecte, des études techniques et du mobilier futur, le projet de nouvel EHPAD sort de terre pour 12 993 000 € HT. Les dépenses de ce projet sont portées par le centre intercommunal d'actions sociales (CIAS), émanation directe de la CC Ussets et Rhône. Le projet a obtenu une aide conséquente apportée par le Département à hauteur de 2,8 millions d'euros.

Ces travaux sont prévus pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1^{er} trimestre 2026.

Restructuration de la base de loisirs

Seyssel

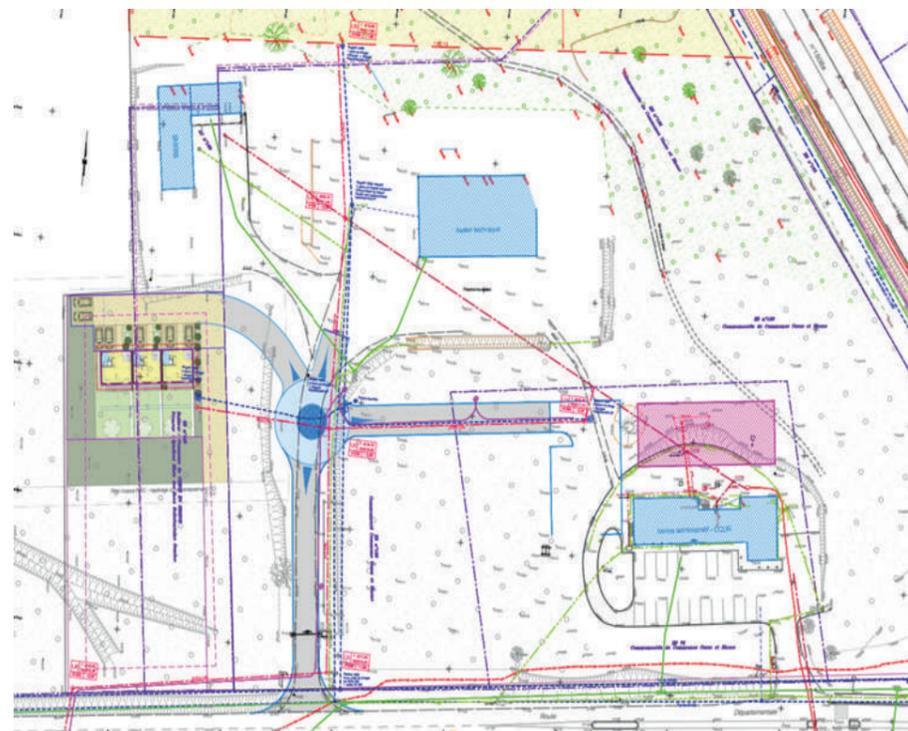


La restructuration de la base nautique Aqualoisirs s'est poursuivie avec l'agrandissement du poste de secours, la création de toilettes supplémentaires et l'installation d'une pergola côté restaurant.

Une barrière automatique d'accès a été installée en février pour sécuriser l'accès à la digue rive droite du Rhône. Depuis la construction des bâtiments Prolynx, il n'y avait plus de barrière sur le chemin d'accès à la berge, ce qui pouvait perturber le fonctionnement lors d'affluence de personnes sur le site de la base de loisirs.

Travaux de voiries et réseaux

Chêne-en-Semine



Les travaux de voiries et réseaux autour du site de la Semine ont été attribués à l'entreprise Rannard TP et ont débuté en mai.

D'un montant de 225 400 € HT, le chantier est prévu pour 3 mois et permettra de desservir le futur site administratif, les logements attribués aux gens du voyage et la future station-service.

Site administratif unique

Chêne-en-Semine



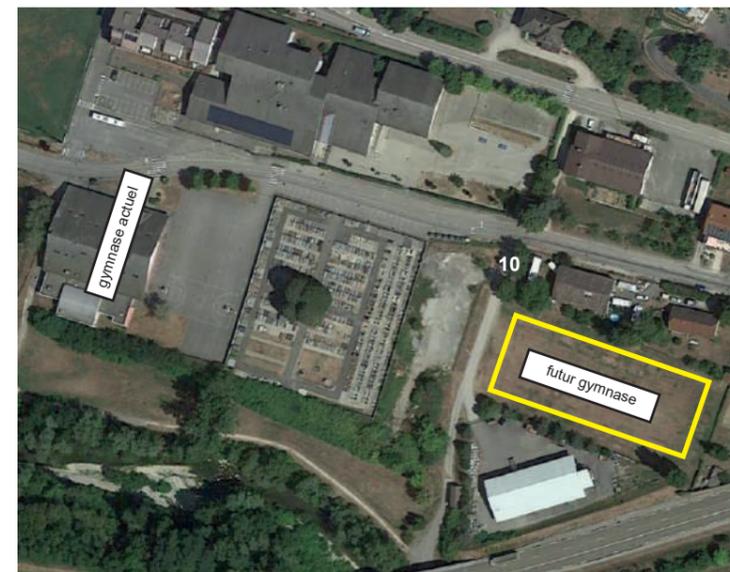
Afin d'accroître l'efficacité de ses services, la CCUR regroupe ses équipes administratives en un site unique à Chêne-en-Semine (La Croisée). La consultation des entreprises pour les travaux a été lancée mi-mai, pour une attribution en juillet et des travaux à l'automne.



Gymnase intercommunal

Frangy

La CCUR réalise un nouveau gymnase. Le groupement de maîtrise d'œuvre a été retenu, il s'agit du cabinet d'architectes Archipel. Les études sont en cours en vue du dépôt du permis de construire. Les travaux sont prévus pour 2025.



RESSOURCES HUMAINES

La CC Usse et Rhône compte 70 agents au 31.12.2023, répartis sur 13 sites principaux de travail :



Administrations : Seyssel, Frangy, Chêne-en-Semine



Offices de Tourisme : Seyssel et Frangy



Multi-accueil petite enfance : Chêne-en-Semine



Déchetteries : Frangy, Seyssel, Chêne-en-Semine

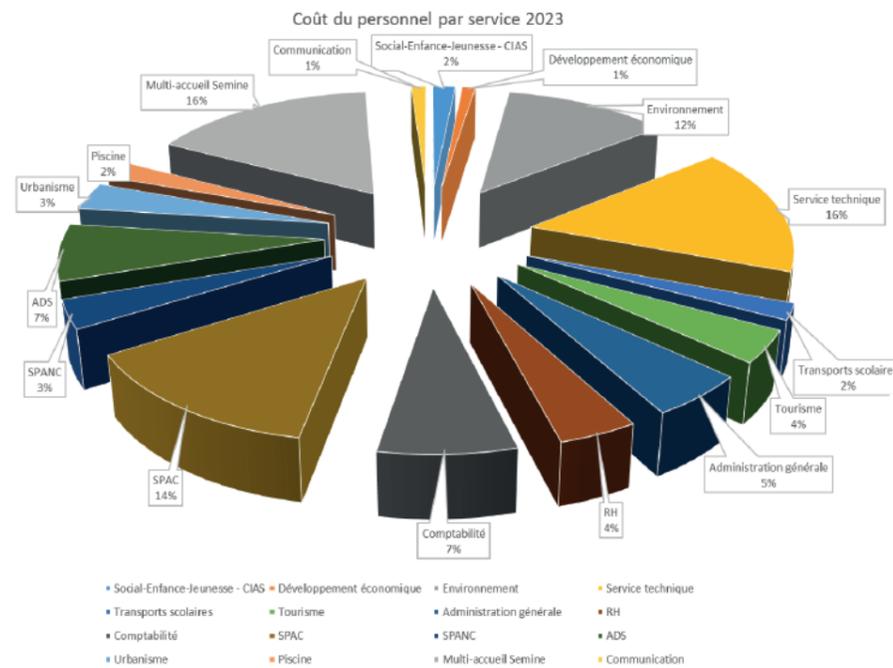


Services techniques : Chêne-en-Semine



Stations d'épuration : Frangy, Marlioz, Seyssel

Le coût du personnel par service s'établit comme suit pour 2023 :



Les secteurs qui emploient le plus de personnel sont la petite enfance, les services techniques, l'environnement, et l'assainissement collectif et non collectif (SPAC et SPANC).

L'objectif de la CCUR est de maintenir le niveau d'effectif actuel. Toutefois, si la CCUR prend la compétence eau potable obligatoire en 2026, les équipes pourraient être renforcées.



La collectivité a obtenu le label "employeur partenaire des sapeurs-pompiers", créé par le ministère de l'intérieur.



ENVIRONNEMENT

Déchetterie de Seyssel 74



Le site en fonction depuis 2011 réceptionne environ 2 500 tonnes de déchets par an, tous flux confondus.

Au vu de l'évolution démographique et l'augmentation des quantités de déchets ces dix dernières années, le site devient exigu avec des difficultés de circulation lors des jours de forte affluence. En conséquence, nos services ont engagé un projet d'agrandissement.

L'année 2023 a permis de définir précisément les ouvrages à modifier et la réalisation des dossiers administratifs s'y affèrent pour un démarrage des travaux prévu en automne 2024.

Déploiement des conteneurs OM gros volume 5m3

Au printemps 2024, les communes de Marlioz, Minzier, Chavannaz, Contamine-Sarzin et Chaumont ont été dotées de conteneurs OM 5 m³ en remplacement des bacs à roulettes 750 litres. Il est à rappeler que depuis 2021, la CCUR déploie ces conteneurs sur son territoire.

À ce jour, 184 conteneurs 5m³ sont installés sur 12 communes. Ce nouveau mode de collecte permet d'optimiser les coûts, de rationaliser les tournées et d'assurer de meilleures conditions de travail pour les agents de collecte.

La prochaine tranche d'installation concernera les communes de Menthonnex-sous-Clermont, Clermont, Droisy, Desingy, Chilly et Musièges et est fixée pour la fin d'année 2024.

L'objectif de la CCUR est de doter l'ensemble des 26 communes pour la fin 2026 afin de remplacer les 1 500 bacs de 750 L à roulettes initiaux par un total de 250 conteneurs 5m³.

Déchetterie de Saint-Germain-sur-Rhône



Situé au hameau « Les Rippes », la déchetterie est qualifiée de site isolé. La CCUR a donc mis en œuvre un projet d'électrification par la mise en place de panneaux photovoltaïques. Par ce biais, l'intégralité du site sera indépendant énergétiquement, toute l'année, via l'utilisation d'énergie renouvelable.

Ce projet est élaboré en partenariat avec le Syndicat d'électricité de Seyssel et les travaux sont subventionnés à hauteur de 80% par le fonds d'amortissement des charges d'électrification.

La mise en service de l'ensemble de l'installation est prévue pour début 2025.

PCAET



La CCUR poursuit la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le diagnostic du territoire a été présenté au public le 26 octobre 2023.

5 ateliers thématiques ont été réalisés sur 5 semaines (entre le 1^{er} février et le 7 mars 2024) en présence du grand public sur les thèmes de l'agriculture et l'alimentation, l'économie locale, les bâtiments et le résidentiel, les mobilités et déplacements et les énergies renouvelables.

La synthèse de ces ateliers est en cours et permettra la construction du plan d'actions qui sera mis en place sur le territoire de la CCUR.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES



L'organigramme des services

Service contrôles-instructions assainissement eaux usées

Responsable : Marion HERVIU

1 assistante

SPAC : 2 agents

SPANC : 2 agents, 1 apprenti

Service exploitation stations d'épuration / réseaux

Responsable : Bérengère LITTOT

1 assistante

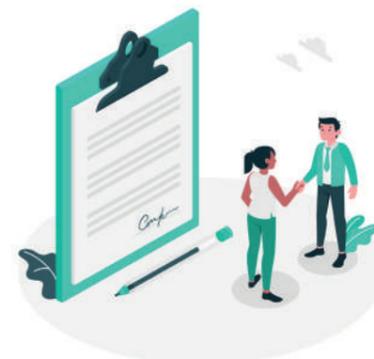
SPAC : 5 agents

Les différents frais afférents au service

| Type de frais | Assainissement Collectif (AC) | Assainissement Non Collectif (ANC) |
|--|--|---|
| Redevance annuelle | Part variable = 2,25€ / m ³ + part fixe 70 € HT | ANC Conforme = 30 € HT ANC Non-conforme = 105 € HT |
| Diagnostic de vente | 250 € HT | 250 € HT |
| Examen préalable à la conception d'une installation d'ANC | X | Dossier urbanisme = 250 € HT Dossier réhabilitation = 200 € HT |
| Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) | Nouvelle construction = 4 500 € Logement supplémentaire = 2 500 € | X |
| Frais branchement lors de la construction nouveau réseau EU par CCUR | 1 200 € HT + PFAC 2 250 € si bâti existant non-conforme ANC | X |
| Aides financières possibles (sous conditions) | Aide installation pompage privé 1 000 € | Réhabilitation d'un système non-conforme 2 000 € CCUR |

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Rappel sur les délais de mise en conformité suite à une vente



Dans le cadre d'une **vente immobilière** et ce depuis le 01/01/2011, au moment de la signature de l'acte de vente, le **diagnostic d'assainissement non collectif** est à joindre au dossier de diagnostic technique au même titre que d'autres diagnostics immobiliers tel que le diagnostic de performance énergétique, électricité, plomb, amiante, etc.

C'est le rapport de visite du SPANC, **daté de moins de 3 ans**, qui fait état de diagnostic d'assainissement non collectif. Sans ce document, la vente n'est pas envisageable. Son coût est de 250 € HT.

Le nouvel acquéreur dispose alors de **1 an** à compter de la date de signature de l'acte authentique de vente pour mettre en conformité le système d'ANC non conforme.

Évolution du taux de conformité des installations d'ANC

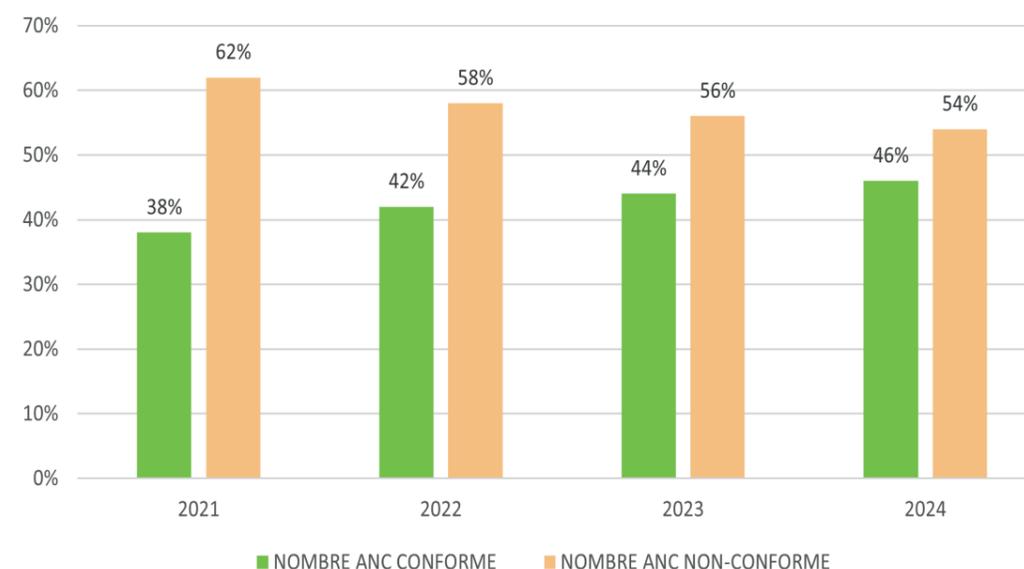
Évolution du taux de conformité des installations d'ANC

Depuis 2019, la CCUR accompagne financièrement et techniquement les usagers dans la mise en conformité de leur dispositif d'assainissement individuel.

Le taux de conformité évolue à la hausse chaque année. C'est pourquoi la CCUR souhaite maintenir cette aide et encourager davantage d'usagers à réhabiliter leur installation.



Taux de conformité



MOBILITÉS



Aménagement de la Belle Via (V62)

La V62 débute à Contamine-Sarzin, en limite du territoire de la CCUR et continue jusqu'à Seyssel, à la jonction avec la ViaRhôna, soit sur 17 km au total.

La phase 1 de la V62 a été séparée en 5 tronçons comme suit :

- De Contamine-Sarzin à Serrasson
- De Serrasson au giratoire de la ZAE des Bonnets
- De la ZAE des Bonnets au giratoire de Frangy
- Entre Frangy et la station d'épuration
- Depuis la station d'épuration jusqu'à Mons



Début des travaux

Le marché de travaux pour les tronçons 1 et 2 a été attribué par délibération du 14/11/2023 à l'entreprise Bortoluzzi TP. Les travaux ont débuté en avril 2024 pour 24 mois.

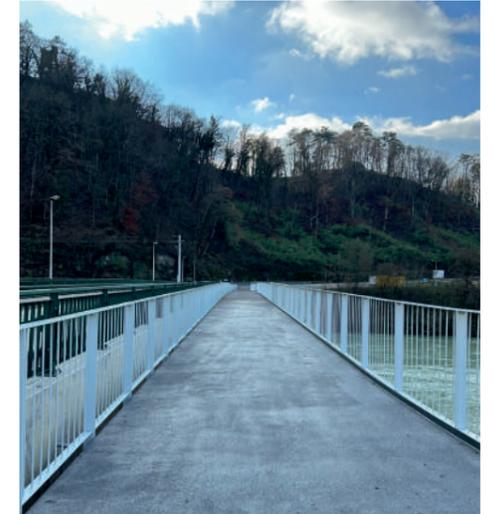


Extension de la ViaRhôna

Une passerelle pour déplacements en modes doux permettant de sécuriser la traversée au-dessus du Fier a été créée entre Seyssel Haute-Savoie et Motz.

Le Département de la Haute-Savoie a réalisé 250 mètres de voie verte ViaRhôna et la passerelle pour enjamber le Fier. La CC Usse et Rhône assurera l'entretien de cette nouvelle portion de la ViaRhôna.

→ Le coût total du projet s'élève à 2,6 millions d'euros, répartis entre l'État (100 000 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (363 360 €), la Compagnie nationale du Rhône (480 000 €), l'Europe (1,2 M €) et les Départements de la Haute-Savoie (307 500 €) et de la Savoie (184 500 €).



• Dans le cadre de l'avancée de la ViaRhôna entre Arcine et le pont de Chatel, le premier tronçon se fera en 2025 entre Clarafond chef-lieu et Chêne-en-Semine/Usinens.

Le montant des travaux d'aménagement des tronçons 1 et 2 est de 2 929 944 € et la CC Usse et Rhône bénéficie de :

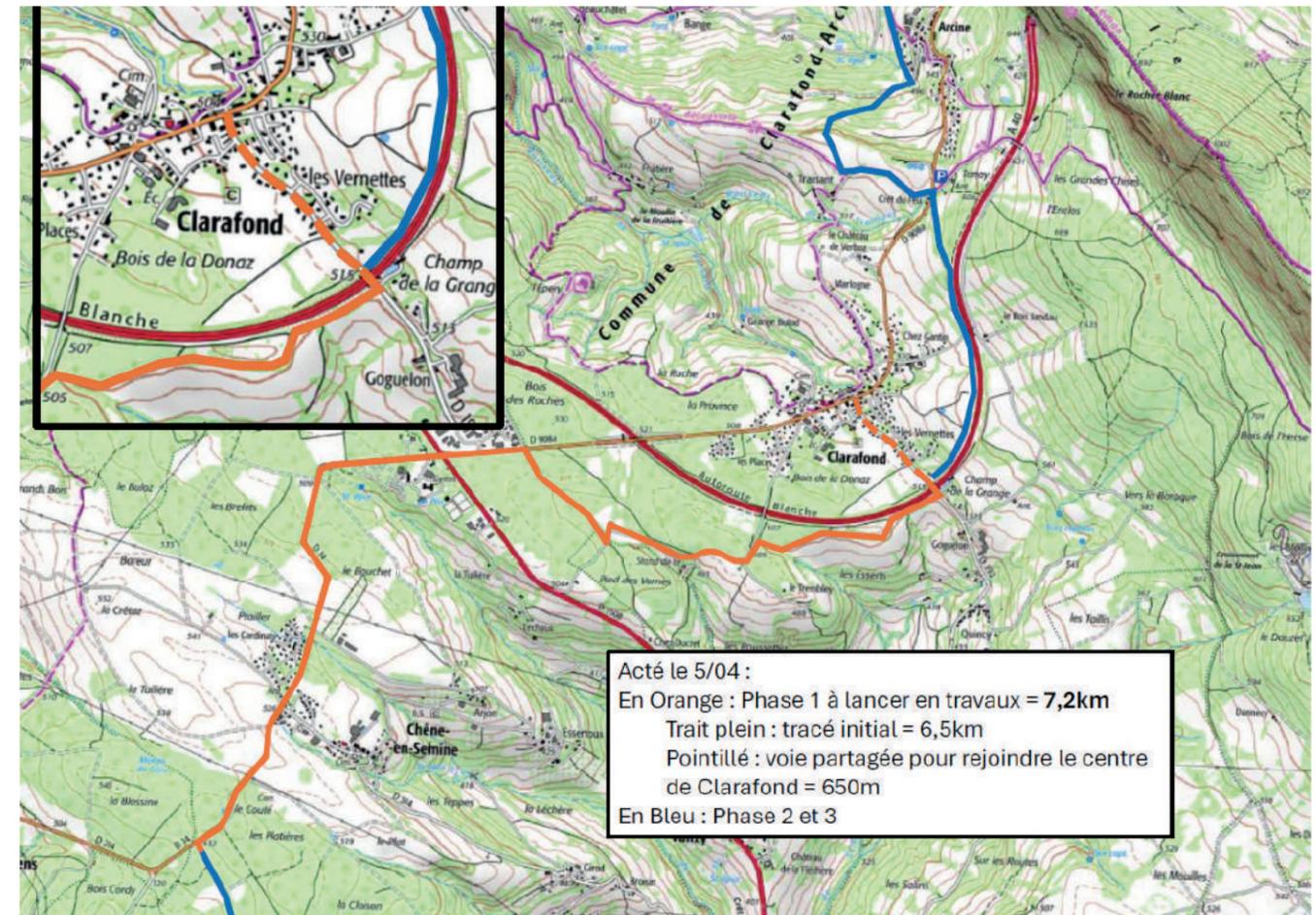
Subvention de l'Etat

1 793 620,00 € pour la totalité de la phase 1 (de Contamine-Sarzin à Vanzy), soit 586 290 € pour les tronçons 1 et 2.

Subvention du Département de la Haute-Savoie

916 935 € (pour les tronçons 1 et 2), soit de Contamine-Sarzin à l'entrée de Frangy.

Une demande de subvention a également été adressée à la Région et à la CNR.



Expérimentation des lignes de covoiturage

L'étude d'opportunité de développement du covoiturage évoquée dans le bulletin 2023 a permis de faire un point sur cette pratique dans notre territoire.

2347

Trajets covoiturés
référéncés depuis
septembre 2021

50 %

des trajets font plus
de 34,5 km

120

trajets par mois en
moyenne

Il n'y a **aucun**
trajet référéncé en
interne



Nombre de trajets effectués en covoiturage via les plateformes numériques, de septembre 2021 à avril 2023.

Observatoire National du Covoiturage

Données issues du Registre de Preuve de Covoiturage, recensant la pratique mesurée par les plateformes.

La pratique mesurée est très faible, avec un maximum de 300 trajets par mois. L'offre est limitée, il est compliqué de trouver un covoiturage au départ de la CCUR le matin, ainsi que pour le retour le soir, sur les plateformes numériques. La quasi-totalité des trajets se réalisent avec l'opérateur BlaBlaCar Daily.

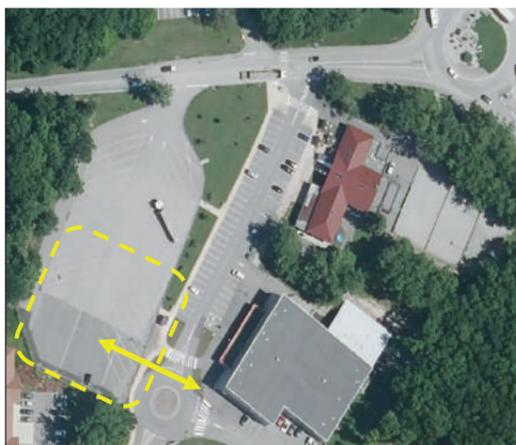
Au regard de l'étude, une expérimentation va être menée afin d'encourager au covoiturage.

- La CCUR souhaite s'engager dans une démarche expérimentale d'incitations financières, sur un projet type « JeCovoit' ».
- L'expérimentation devrait débuter en fin d'année et se poursuivre sur 2025. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son démarrage.
- Le dispositif doit être pensé pour être accessible au plus grand nombre, aucun trajet particulier ne sera visé spécifiquement dans un premier temps.
- Une application de covoiturage portée par la Communauté de Communes pourrait être mise en place.

Parkings de covoiturage

Chêne-en-Semine

Le parking de covoiturage à Chêne-en-Semine est toujours en cours de travaux. L'installation d'ombrières photovoltaïques est à l'étude sur le parking.



Marlitz

Le parking de covoiturage de 22 places à Marlitz est terminé et est désormais opérationnel.



URBANISME

Le PLUi du Val des Usse

Le PLUi du Val des Usse couvre les communes de **Chaumont, Chavannaz, Chilly, Contamine-Sarzin, Frangy, Marlioz, Minzier et Musièges**. Le document approuvé le 25 février 2020 est entré en vigueur le 23 avril 2020. La modification simplifiée n°2 est entrée en vigueur le 6 juillet 2023.

- Une révision allégée est en cours afin de réduire certains espaces protégés. La concertation est lancée depuis le 15 mars 2023.
- Une modification de droit commun est en cours.

Le PLUi de la Semine

Le PLUi de la Semine couvre les communes de **Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clarafond-Arcine, Éloise, Franclens, Saint-Germain-sur-Rhône et Vanzay**. Le document approuvé le 25 février 2020 est entré en vigueur le 23 avril 2020. La modification simplifiée n°2 est entrée en vigueur le 7 novembre 2023. La modification simplifiée n°3 est en cours.

Le PLUi du Pays de Seyssel

Le PLUi du Pays de Seyssel couvre les communes de **Anglefort, Bassy, Challonges, Clermont-en-Genevois, Corbonod, Desingy, Droisy, Menthonnex-sous-Clermont, Seyssel Ain, Seyssel Haute-Savoie et Usinens**. Le document approuvé le 25 février 2020 est entré en vigueur le 23 avril 2020. La modification n°1 de droit commun est entrée en vigueur le 18 avril 2023.

- Une révision allégée est en cours afin de modifier le périmètre de l'OAP n°13 sur la commune de Bassy. La concertation est ouverte depuis le 14 mai. Elle se terminera le 29 juillet 2024.
- Une modification de droit commun est en cours.
- Une enquête publique conjointe à ces 2 projets sera menée en fin d'année 2024.



<https://www.usse-et-rhone.fr/>
Rubrique « Territoire »

Vers une évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme axé sur la planification intercommunale. Il se situe à l'interface entre les législations en matière d'aménagement du territoire, les documents régionaux et départementaux et les politiques d'urbanisme locales. Il prend en compte l'ensemble des thématiques de l'aménagement du territoire : habitat, déplacements, environnement, économie.

Approuvé en 2018, le SCoT Usse et Rhône aura 6 ans en septembre prochain. Conformément à la loi, il doit être évalué tous les 6 ans. Un bilan est donc en cours de réalisation en vue d'être validé le 10 septembre.

Ce bilan consiste en une étude de consommation d'espace depuis l'approbation du SCoT, d'évaluation du nombre de logements construits ainsi que de l'impact des trois PLUi sur l'environnement.

SOCIAL

Maison de santé à Seyssel

La Maison de santé à Seyssel, un projet attendu par les habitants de la Communauté de Communes Usse et Rhône et désormais achevé !



La maison de santé a ouvert ses portes le 1^{er} juillet. Au total, ce sont 320 m² d'espace dédié à 11 locaux professionnels offrant ainsi un environnement propice à la collaboration entre les différents acteurs de santé.

Les professionnels de santé sont les suivants :

- Trois infirmiers
- Une psychologue adultes et grands adolescents
- Une psychologue enfants, adolescents et adultes
- Une neuropsychologue
- Une orthophoniste
- Une étioathe

La Mairie de Seyssel Haute-Savoie et la Communauté de Communes Usse et Rhône cherchent activement des médecins généralistes.

Pour rappel, le projet se compose de 2 autres locaux d'activités, un office de tourisme et un laboratoire d'analyses médicales privé « Bio-Val », en rez-de-chaussée. 14 logements en étages supérieurs (R+1 et R+2) ont été réalisés.

Maison de vie 1 à Chêne-en-Semine

La CC Usse et Rhône a le plaisir d'annoncer la réouverture du cabinet infirmier dans la Maison de vie 1, à Chêne-en-Semine.

Mme Meryene BOULGANA ARTINIAN, infirmière libérale, a le plaisir de vous accueillir :

- Du lundi au vendredi pour les prises de sang et les autres soins infirmiers au cabinet uniquement sur RDV ou lors de sa permanence.
- En visite à domicile sur prescription médicale.
- Le week-end, la continuité de soins sera assurée également.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Usse-Valse-Rhône



La Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé Usse-Valse-Rhône est une association qui a pour but d'améliorer la réponse aux besoins de santé de la population sur un territoire défini. L'objectif est d'améliorer la demande de soin sur notre territoire avec l'aide des professionnels de santé. Son rayon d'action va être élargi aux communes du Val des Usse.

ENFANCE

Relais Petite Enfance Itinérant

Fin d'année 2023, ont vu le jour les matinées dédiées à la parentalité « ensemble, jouons ! ». Un mercredi matin par mois, accompagnée parfois par la puéricultrice de PMI du secteur, l'animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) reçoit les parents de jeunes enfants (- de 3 ans et non scolarisés) et leur(s) enfant(s) dans la salle dédiée du RPE à Seyssel pour un temps de partage de jeux, d'échanges et de rencontres.



Si cet accueil ne fait pas partie des missions du RPE, le fait que le territoire ne soit pas pourvu d'un lieu d'accueil enfants – parents a incité la CAF à accorder sa confiance au RPE et lui en a confié son animation. N'hésitez pas à prendre contact. Les accueils se font sur inscription auprès du RPE selon un calendrier défini au semestre.

Depuis janvier 2024, le RPE propose aux assistantes maternelles des séances d'analyse de la pratique professionnelle en soirée. C'est une mission renforcée du RPE financée par la CAF de la Haute-Savoie.

Pour rappel, chaque semaine les assistantes maternelles du territoire ont la possibilité de participer aux accueils collectifs proposés par l'animatrice du RPE, le lundi à Chêne-en-Semine, le mardi à Frangy et le jeudi et vendredi à Seyssel de 9h15 à 11h15.

Des temps de permanence téléphonique et physique sur RDV sont proposés le lundi et le mardi après-midi de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 18h30 pour les assistantes maternelles et parents ou familles désireuses d'avoir des informations sur les activités du Relais, des informations sur les contrats de travail, la convention collective... mais aussi sur les différents modes de garde ou encore des renseignements concernant la formation pour devenir assistante maternelle.

rpe.ussethrhone@alfa3a.org

04 81 50 02 58

2, chemin de la Fontaine 74910 SEYSSSEL.
(1^{er} étage de l'EAJE les Marmottons)

Multi-accueil « La Grande Ourse » à Minzier



Le 22 avril 2024, le multi-accueil « La Grande Ourse » a ouvert ses portes. Cette structure est gérée par Planet Karapat, gérante également de la crèche « La Courte Echelle » à Frangy. La structure s'étend sur 290 m² et peut accueillir jusqu'à 25 enfants.

À noter que la garderie itinérante sur les communes de Minzier et Chilly a été supprimée le jour de l'ouverture de la crèche « La Grande Ourse ».

ÉVÉNEMENTS

Inauguration du bâtiment nautique et de l'aire de camping-car de la base de loisirs à Seyssel Ain

27 septembre 2023

Les élus de la Communauté de Communes Usse et Rhône ont inauguré le nouveau bâtiment de la base de loisirs de Seyssel ! La base nautique à Seyssel, c'est une aire de baignade, un snack, des activités nautiques telles que le canoë, le paddle, le baby-ski, mais aussi une aire de camping-car, un parcours santé et des espaces verts pour toute la famille ! La cérémonie d'inauguration traduit l'aboutissement pour la rénovation de la 1ère phase de la base de loisirs, soit l'aire de camping-car avec ses 24 emplacements et le bâtiment nautique.



Signature de convention de financement V62

09 octobre 2023

Le lundi 9 octobre a eu lieu la signature de convention de financement de la véloroute V62 entre la CC Usse et Rhône et le Département.



Vœux aux entreprises

Janvier 2024

La Communauté de Communes a adressé ses vœux aux entreprises lors de 3 rencontres durant le mois de janvier, à Frangy, Corbonod et Chêne-en-Semine. L'occasion pour les entreprises du territoire d'échanger sur le développement économique de l'année écoulée et de celle à venir.



10 juin 2024

De beaux projets pour la CC Usse et Rhône au printemps avec 3 cérémonies qui se sont déroulées le lundi 10 juin ! Pour l'occasion, M. Paul RANNARD, Président de la CC Usse et Rhône et les Conseillers communautaires étaient accompagnés de M. Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie, Mme Virginie DUBY-MULLER, Conseillère Départementale et Députée, Mme Sylviane NOEL, Sénatrice.

Pose de la première pierre de la véloroute « Belle Via » (V62)



Dans un premier temps a eu lieu la pose de la première pierre de la véloroute "Belle Via" (V62) à Contamine-Sarzin, en présence de M. Jean-Yves MÂCHARD, Vice-Président délégué aux mobilités, M. Lionel TARDY, Vice-président du Conseil Départemental de Haute-Savoie et les élus des communes concernées. La véloroute débute à Contamine-Sarzin, en limite du territoire de la CCUR et continue jusqu'à Seyssel, à la jonction avec la ViaRhôna, soit sur 17 km au total.

Pose de la première pierre de l'EHPAD du Val des Usse



La journée s'est poursuivie par la pose de la première pierre de l'EHPAD du Val des Usse à Frangy, en présence de M. David BANNANT, Maire de Frangy, M. André-Gilles CHATAGNAT, Vice-Président du CIAS, Madame la Directrice de l'EHPAD et le personnel. Le nouvel EHPAD vise à délocaliser celui existant qui, vieillissant, cèdera sa place au profit d'un bâtiment neuf et plus optimum pour les résidents et le personnel.

Inauguration du multi-accueil « La Grande Ourse »



Les cérémonies se sont clôturées par l'inauguration du multi-accueil « La Grande Ourse » et de la salle associative « Le Fornant » à Minzier, sous les instruments du groupe « Les Barracoins ». M. Jérémie COURLET, Maire de Minzier, M. Cyril PELLEVAL, Sénateur et Conseiller Régional, M. André-Gilles CHATAGNAT, Vice-Président délégué à la petite enfance et Mme NICOD, Directrice adjointe de la CAF de Haute-Savoie étaient présents pour l'occasion.



Exposition photographique : Ici coulait une rivière, les Usses

SYR'USSES
SYNDICAT DE RIVIÈRES
LES USSES

M. Sylvain LEURENT
photographe professionnel

VERNISSAGES

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Ici coulait une rivière, Les Usses

Durant l'été 2024, le Syr'Usses organise une exposition photographique sur le thème de la rivière des Usses : Ici coulait une rivière, les Usses. Cet événement est réalisé en partenariat avec M. Sylvain LEURENT, photographe professionnel habitant de Chaumont.

L'exposition donnera à voir la beauté de la rivière, ses richesses écologiques, les services qu'elle rend aux activités humaines. Mais aussi la fragilité de notre ressource en eau face aux changements climatiques, à l'augmentation de la population et la préservation de notre activité agricole de qualité.

5 vernissages se dérouleront durant l'été dans les villes principales du bassin versant des Usses, clôturé par un décrochage et la remise des prix du concours photo amateurs le 4 octobre 2024.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE : [Logos des partenaires]

AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE DE : [Logos des partenaires]

Durant l'été 2024, le Syr'Usses organise une **exposition photographique itinérante sur le thème de la rivière des Usses « Ici coulait une rivière, les Usses »**. Cet événement est réalisé en partenariat avec M. Sylvain LEURENT, auteur photographe et habitant de Chaumont.

Composée de 20 grands panneaux de 1,50m par 1,30m, l'exposition est issue de différentes séries créées par M. LEURENT. Installés dans l'espace public, à la vue du plus grand nombre, ces clichés invitent à prendre conscience de l'urbanisation et de l'augmentation de la population, des contraintes naturelles du territoire, de notre consommation d'eau au quotidien et de la présence d'espèces rares et protégées.

Pour découvrir l'exposition :

- Du 28 juin au 16 juillet à Seyssel Haute-Savoie
- Du 17 juillet au 08 août à Cruseilles
- Du 09 août au 29 août à la Balme-de-Sillingy
- Du 30 août au 19 septembre à Jonzier-Epagny
- Du 20 septembre au 04 octobre à Frangy

Concours photo amateurs

Dans le cadre de l'exposition photographique « Ici coulait une rivière, les Usses », le syndicat organise un **concours photo amateurs du 1^{er} mai au 1^{er} septembre**. Les photos des participants seront valorisées lors d'un vernissage le **vendredi 4 octobre 2024**, qui viendra également clore l'exposition itinérante.

Les modalités de ce concours, notamment les conditions de participation et la remise des prix, sont définies dans le règlement disponible le site internet du Syr'Usses.

Pour participer



Retrouvez toutes les informations sur le Facebook du Syndicat : Syr'Usses, Syndicat de Rivières les Usses.

SYR'USSES
SYNDICAT DE RIVIÈRES
LES USSES

Concours PHOTO

DU 1^{ER} MAI AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

2 CATÉGORIES

À GAGNER

- Appareil photo instantané
- Livres photo
- Tirages
- Paniers garnis

Jeunes (-18 ans) : Faune et flore des Usses
Adultes : De la rivière au robinet, préservons la ressource en eau

Exposition de vos photos sur le territoire des Usses pour le vote coup de cœur du public et remise des prix le 4 octobre 2024.

Renseignements et règlement général

Des interrogations autour de la gestion des arbres tombés à Mons

Suite à la tempête de juillet 2023 qui a impacté les communes de **Frangy - Chessenz - Desingy et Vanzy**, et provoqué d'importants dégâts sur la végétation, la quantité d'arbres à terre présents le long des Usses a soulevé l'interrogation des riverains et des communes quant à leur gestion. Dans un souci de préservation des ouvrages présents dans la rivière, des travaux d'extraction des arbres ont été entrepris dès l'automne dernier par le Syr'Usses et ont repris récemment (Pont-Rouge). Les risques d'embâcles au sein de la rivière les Usses ayant été écartés, le Syr'Usses n'est plus compétent pour la gestion du reste des dommages sur les parcelles boisées.

Pour rappel, les propriétaires sont tenus responsables en cas de dommages causés par des éléments provenant de leurs parcelles (bois, roche, terre...). Ainsi, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF), basé à Annecy et compétent en matière de gestion des forêts privées, peut être sollicité par les propriétaires pour bénéficier d'un accompagnement dans la reconstitution de ces espaces touchés par la tempête (conseil gratuit).

Le Syr'Usses et le CNPFF d'Annecy ont coorganisé une réunion d'information le 3 juin 2024 pour présenter aux propriétaires concernés des solutions et répondre à leurs interrogations.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

Ecrivez à l'adresse rivieres@riveres-usses.com



Selon l'article L214-14 du Code de l'Environnement, « le propriétaire est tenu de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ».





Vers un tourisme durable

Territoire de projet et d'accueil au cœur de 3 grandes destinations (Savoie Mont-Blanc / Montagne du Jura / Via Rhôna), Usse et Rhône (et son Office de Tourisme communautaire : Haut-Rhône Tourisme) propose une offre touristique qui est essentiellement tournée vers le court séjour et la clientèle de proximité.

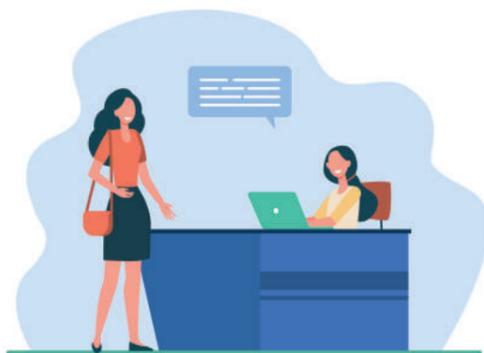
Ainsi, notre offre de loisirs et d'activités douces (canoë, randonnée, VVT, vélo, ski de fond, raquette, ...) ciblant une clientèle à la recherche de sérénité, de calme et de bien-être, se construit autour de 3 axes :

- **Le Rhône** (de Fort l'Ecluse à Seyssel, de Condate à la domestication du fleuve par la CNR, en y intégrant les offres de loisirs et la découverte de cet environnement préservé)
- **Les produits du terroir et plus particulièrement les vignobles de Seyssel et de Frangy** (et son lien avec le commerce fluvial)
- **Les activités douces et l'itinérance** à travers notamment le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et la Via Rhôna

A l'aube du dérèglement climatique, notre base line, « Naviguez en Terre Douce » est encore plus d'actualité.

Et si finalement le « retard » de développement touristique de notre territoire (si on se compare aux grandes destinations voisines) était une chance? Nous pouvons en effet construire ensemble un projet de développement touristique et de loisirs durable au service de l'économie locale et de nos habitants.

Les actions touristiques de la Communauté de Communes Usse et Rhône et Haut-Rhône Tourisme (HRT) présentées vous en donnent un aperçu.



Nouvel Office de Tourisme

L'Office de Tourisme de Seyssel a quitté la Maison du Haut-Rhône mi-mai afin de s'installer dans ses nouveaux locaux situés au 12, place Gallatin. Ce déménagement permet à la commune de Seyssel Haute-Savoie d'avancer sur son projet de rénovation de la Maison du Haut-Rhône et de redéfinition de la muséographie.

Activités ludiques sur le territoire

Cette année encore, les familles pourront profiter de nombreuses activités ludiques proposées sur le territoire des Usse et Rhône :

- Sentier d'interprétation de Sur-Lyand (sur la piste d'envol des dinosaures) et parcours d'orientation avec balises fixes
- Chasse au trésor des « chevaliers de l'Altesse » dans le vignoble de Seyssel
- 3 Enquêtes Games à parcourir en famille ou entre amis (gratuit)
 - Appel à l'aide sur le chemin de Compostelle (Frangy et Chaumont)
 - Le fantôme du château de Clermont
 - Contrebande sur les rives de Seyssel

Lieux de baignade

Avec ces étés de plus en plus chauds, pouvoir profiter de lieux de baignade et de fraîcheur est un atout indéniable de notre territoire. Chez nous, pas de problème pour poser votre serviette, nous sommes loin des plages sur-fréquentées des lacs et de la Méditerranée.

Aussi, venez profiter tout l'été de la piscine de la Semine, du plan d'eau de Mancin (Anglefort), ou encore de la base nautique Aqualoisirs de Seyssel.

Depuis la base Aqualoisirs, les amateurs de sports nautiques pourront également profiter du Rhône et de son principal affluent, le Fier, pour pratiquer le canoë-kayak, le ski nautique (réservé aux enfants), le paddle ou encore la voile (stage FFV au mois d'août). Les descentes du vieux Rhône en canoë-kayak entre Seyssel et Chanaz à travers la réserve Natura 2000 de la Malourdie sont aussi un incontournable.



Croisières en bateau à passagers

Profitez des week-ends des mois de mai, juin et septembre, et bien sûr des 2 mois d'été, pour découvrir ou redécouvrir les croisières que nous proposons sur le Rhône au départ de Seyssel sur notre bateau traditionnel en bois. Quelle que soit la formule, les croisières VIP* (12 personnes maximum) que nous vous proposerons cette année seront pour vous un moment inoubliable.

Un large choix de balades....

- Balade classique (1h)
- Balade patrimoine
- Balades apéros avec vigneron
- Croisière animée avec passage d'écluse

Mais aussi pour des balades tout en douceur....

- Balade P'tit dej
- Balade Brunch
- Balade au crépuscule

Service Bar à Bord disponible lors de toutes les croisières :

Lors de vos croisières à bord du « Seyssel », profitez de notre service bar pour vous rafraîchir et vous détendre. Vous pourrez ainsi déguster des jus de fruits locaux, vin blanc AOP de Seyssel ou de Frangy (Altesse), ou plus simplement un verre d'eau quand il fait chaud.



Les croisières en bateaux seront proposées :

→ Uniquement les samedis, les dimanches et jours fériés (pont compris) en mai, juin et septembre.

→ Du mardi au dimanche, en juillet et août.

Contacts :

www.bateauseyssel.fr
04 50 59 26 56

Bilan de la saison hivernale

Saison 2020/2021 : 2 mois d'ouverture du domaine nordique

Saison 2021/2022 : 1 mois d'ouverture

Saison 2022/2023 : 3 jours

Les hivers se suivent et l'impact du dérèglement climatique se fait de plus en plus sentir (ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que nous n'aurons pas de la neige l'an prochain). Ceci-dit, il y a des tendances lourdes : les hivers seront de plus en plus courts, chauds et humides - et surtout, nous connaissons régulièrement de grandes variations de température.

Dans ces conditions la gestion du domaine nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier devient de plus en plus complexe, sachant que notre engagement en tant que gestionnaire est d'être ouvert dès que les conditions de neige le permettent pour satisfaire les écoles de notre territoire (en semaine), les sportifs et les familles le week-end. Cette réactivité représente un coût pour Haut-Rhône Tourisme et la Communauté de Communes Usse et Rhône.

Nous ne sommes pas les seuls confrontés à cette situation. En effet, toutes les stations de ski et domaines nordiques du Jura situés en dessous de 1400 mètres d'altitude s'interrogent sur leur avenir et réfléchissent à leur «transition».

Quelles activités proposer l'hiver quand il n'y a pas de neige ? Ces activités pourront-elles être aussi rentables que le ski ? Ne faut-il pas plutôt miser sur le hors-saison ou sur l'été sachant que de plus en plus de visiteurs viennent en montagne l'été pour fuir les fortes chaleurs ? Comment gérer alors les conflits d'usage avec les autres acteurs de la montagne, les alpagistes notamment qui sont les artisans de nos paysages ?

Faut-il investir massivement, un peu ou pas du tout ? Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas tout faire la même chose : la même luge d'été, le même accrobranche ou la même grande tyrolienne et surtout, il faut mettre en avant nos différences et nos atouts spécifiques. En ce sens, les points forts et différenciants de Sur-Lyand sont sans conteste la qualité de ses espaces naturels (qu'il convient de valoriser, mais surtout de préserver) et cette vue imprenable sur le massif du Mont-Blanc et la chaîne des Alpes.

Aussi, le programme d'investissement engagé par la CCUR est réfléchi et reste raisonnable.

L'extension prévue de l'espace location devrait permettre d'accueillir mieux et plus de scolaires sur une période plus courte (partant du principe que désormais les hivers ne feront plus 3 mois). Cette extension permettra aussi d'améliorer le flux des visiteurs en séparant espace location et guichet de vente de redevances lors des week-ends de forte affluence. Il est réfléchi dès sa conception pour pouvoir aussi être utilisé l'été, comme abri ou lieu de stockage de matériel d'activités outdoor.

La rénovation du refuge de la Grange de la Tour participe aussi à la diversification de l'offre touristique de l'espace Nature de Sur-Lyand. Cette rénovation sera probablement complétée dans les prochaines années par la création d'aires de bivouac en lien avec la GTJ (Grande Traversée du Jura), ce qui permettra d'éviter le camping sauvage sur le plateau.

De même, un réaménagement paysager du parking de Sur-Lyand (désormais parking obligatoire pour les départs de randonnée en période d'estive) et la création d'une aire de stationnement pour les camping-cars sont en réflexion.

Un groupe de travail composé de techniciens et d'élus de Haut-Rhône Tourisme, de la commune de Corbonod et de la CCUR a été constitué afin de compléter ses propositions. **N'hésitez pas aussi à nous faire part de vos idées. Cette montagne est surtout la vôtre.**

Itinéraires de randonnées pédestres, équestres et VTT

La Communauté de Communes Usse et Rhône a confié à Haut-Rhône Tourisme la mise en place du schéma directeur de la randonnée de son territoire, ainsi que l'entretien des itinéraires pédestres, équestres et VTT d'intérêts communautaires.



Aujourd'hui, c'est plus de :



20 itinéraires pédestres balisés représentant plus de 280 km de sentier



7 boucles VTT soit environ 170 km

1 boucle équestre



HRT a aussi mis en place 12 boucles géo-guidées (Via l'application Mhikes) pour Vélo à Assistance Electrique (VAE) de type VTC afin de vous permettre de découvrir notre territoire à travers petites routes et chemins ruraux. Ces itinéraires non balisés partent en général de Seyssel, Frangy ou du site de la Croisée sur le plateau de la Semine.

La carte de l'ensemble des itinéraires est disponible gratuitement dans nos 2 points d'accueil touristique de Seyssel et de Frangy. Vous y trouverez aussi en vente nos fiches randonnées et notre topo guide. Les fiches randonnées sont aussi téléchargeables sur notre site internet.

De nouveaux panneaux d'information seront installés sur divers parkings de départ de randonnée du territoire en 2024.

Merci de respecter le balisage en place :

Nous avons constaté un certain nombre de dégradations sur la signalétique randonnée et le balisage (arrachage de pictogramme par exemple). Outre le fait que la remise en état de la signalétique suite à ces dégradations représente un coût pour la collectivité, il faut savoir qu'elles peuvent aussi mettre en danger les pratiquants. En effet, l'inscription d'un itinéraire au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) résulte d'un long travail de concertation avec les communes, les départements (de l'Ain et de la Haute-Savoie), les propriétaires privés et les associations locales de randonnée. Si nous avons choisi de vous faire passer par un chemin et pas par un autre, c'est peut-être parce qu'un danger le nécessite ou que le propriétaire de la parcelle en question n'a pas souhaité signer avec nous de convention de passage.

A noter par ailleurs que HRT et la CCUR participent au côté du département de l'Ain et de l'ensemble des collectivités concernées, à la mise en place d'un « domaine unique VTT » (Espace FFC Ain Forestière) à l'échelle des montagnes de l'Ain. Ce domaine unique VTT concernera notamment le massif du Grand-Colombier, des berges du Rhône aux plus hauts plateaux (2 parcours VTT et 1 VTTAE seront balisés courant mai).



PISCINE DE LA SEMINE

TARIFS

Moins de 6 ans : **Gratuit**
 À partir de 6 ans : **4 €**

CARTES D'ABONNEMENT (10 ENTRÉES) :

Adultes : **30 €** (hors CCUR) / **22 €** (CCUR et comités d'entreprise)
 Jeunes (-16 ans) : **30 €** (hors CCUR) / **20 €** la saison (CCUR)

Attention, les chèques ne sont plus acceptés. Règlement uniquement en espèces ou carte bancaire.

VESTIAIRES

Le public devra se munir d'un petit cadenas personnel pour la fermeture des casiers. La CC Usse et Rhône décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de biens personnels.

HORAIRES D'OUVERTURE

OUVERTURE DU 3 JUILLET AU 1ER SEPTEMBRE INCLUS

TOUS LES JOURS DE 11H À 19H

En cas d'orage ou incident technique, la piscine sera fermée. Les entrées ne seront pas remboursées, de même que les cartes d'abonnement non terminées en fin de saison.

LEÇONS DE NATATION

Pour toute information concernant les leçons de natation, le public devra s'adresser directement aux Maîtres Nageurs Sauveteurs.

☎ 04 50 77 92 34
 ✉ courssemine@gmail.com

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les enfants de moins de 12 ans doivent être **obligatoirement** accompagnés d'une personne majeure ou responsable pour entrer à la piscine.

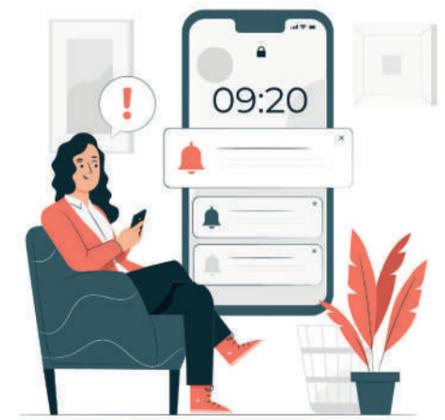
Les cartes d'abonnement pour les habitants de la CCUR sont en vente à la CC Usse et Rhône (site de la Semine) aux horaires ci-après : lundi, mardi, jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 12h. Un justificatif de domicile est exigé.

Pour l'établissement des cartes « Jeunes -16 ans », **une photo est nécessaire.** De même, les cartes d'abonnement « Comité d'entreprise » sont délivrées par le secrétariat de la Communauté de Communes (site de la Semine).

Pour tout complément d'informations, merci de contacter le 04 50 77 68 83 aux horaires indiqués ci-dessus.

COMMENT SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ ?

Suivez l'actualité et les alertes de la Communauté de Communes Usse et Rhône avec l'application gratuite Panneau Pocket !



- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, Playstore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez CC Usse et Rhône ou 74910.
- 3 Félicitations, vous recevrez les notifications en temps réel !

La CC Usse et Rhône possède deux sous-entités sur l'application :



La page Facebook a fait peau neuve !

Suivez notre actualité sur notre nouvelle page Facebook.

Scannez-moi



Communauté de Communes Usse et Rhône





WWW.USSES-ET-RHONE.FR

SITE DE SEYSSEL (siège)

24 Place de l'Orme
74910 SEYSSEL
04 50 56 15 30

SITE DE FRANGY

35 Place de l'Eglise
74270 FRANGY
04 50 56 15 30

SITE DE LA SEMINE

70 Route de la Semine
74270 Chêne-en-Semine
04 50 56 15 30